

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2016

Date de la convocation : 28/10/2016.

Date d'affichage : 28/10/2016.

L'an deux mil seize, le vingt-huit novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles NOËL, Maire.

Présents : Mme Christiane BOCQUET, Première Adjointe, M. Christophe MILLOT, Deuxième Adjoint, M. Thomas GUYOT-SIONNEST, Troisième Adjoint, Mme Anne-Marie BACHOLLET, Quatrième Adjointe, Mme Raymonde REGNIER, MM. Jean-François OCHAT et Michel PIGOURY.

Procurations :

Mme Florence HUBERT à Mme Christiane BOCQUET.

M. Anthony LEFORESTIER à Mme Anne-Marie BACHOLLET.

Absents:

M. Fabrice BALLE, Mesdames Florence HUBERT, Nathalie JOUANNEAU, Elisabeth LÉLU et M. Alain VERRIER.

Mme Anne-Marie BACHOLLET a été nommée secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé par l'ensemble des conseillers municipaux.

ORDRE DU JOUR :

1 **Approbation du compte-rendu de la séance du 6 septembre 2016.**

2 **ADMINISTRATION – FINANCES**

- a) Subventions exceptionnelles aux associations.
- b) Travaux aménagement de l'avenue de La Charité : approbation de l'avenant sur tranche conditionnelle.
- c) Installation d'un vestiaire-courts de tennis : approbation de devis.
- d) Section d'Investissement : décisions modificatives – virements de crédits.
- e) Réhabilitation de logements communaux : acceptation proposition de maîtrise d'œuvre et demandes de subventions.
- f) Matériel communal réformé : acceptation de l'offre de prix (pièces détachées).
- g) Tarif de location du chapiteau.

3 **ADMINISTRATION GENERALE**

- a) Adhésion au nouveau groupement de commandes d'achat d'énergies.
- b) Rapports annuels sur les prix et la qualité du service de distribution d'eau potable 2015.
- c) Avenant au bail de la caserne de gendarmerie : révision du loyer à compter du 01/02/2017.
- d) Remise en recouvrement des ordures ménagères auprès des locataires de logements communaux.
- e) Don d'une toile au musée Grasset par M. Jean-Louis MAGNET.

4 **QUESTIONS DIVERSES.**

Monsieur le Maire propose :

de retirer le sujet suivant :

- ◇ Tarif de location du chapiteau.

d'ajouter les sujets suivants :

- ◇ Travaux équipements sportifs au Lycée-Collège de Varzy : devis pour le déplacement du mur du souvenir (intervention à la charge de la municipalité).
- ◇ Entretien de la voirie communale 2017 : adhésion au groupement de commandes et convention de maîtrise d'œuvre avec le service départemental NIEVRE INGENIERIE.

Propositions adoptées à l'unanimité.

1 – APPROBATION A L'UNANIMITE DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 6 SEPTEMBRE 2016

2 – ADMINISTRATION – FINANCES

- a) A l'unanimité, le conseil municipal a attribué une subvention exceptionnelle à l'Unité Locale de la CROIX ROUGE (1 380 €), au Secours Populaire Français-Fédération 58 (150 €), à la Société Scientifique et Artistique de Clamecy (100 €).
- b) A l'unanimité, le conseil municipal a approuvé l'avenant n° 01 au marché initial avec l'entreprise MERLOT TP relatif à la modification de matériaux de la tranche conditionnelle des travaux d'aménagement de l'avenue de la Charité (enrobé sur les places de stationnement et fourniture de pavés neufs). Le nouveau montant du marché s'élève à la somme de 156 233,52 € TTC.
- c) A l'unanimité, le conseil municipal a approuvé les devis relatifs à l'installation d'un vestiaire pour le tennis, pour un total de 9 472,66 €.
- d) A l'unanimité, le conseil municipal a approuvé les virements de crédits nécessaires pour le mandatement des dépenses engagées par les opérations en cours (1^{ère} échéance du remboursement de l'emprunt de 300 000 €, augmentation de la participation communale aux travaux de la station d'épuration, acquisition de chariot et de tables rondes pour le château, paiement de l'avenant 1 des travaux d'aménagement de l'avenue de la Charité, installation du bungalow-vestiaires du tennis et du kiosque à l'étang).
- e) A l'unanimité, le conseil municipal a accepté la proposition de mission de maîtrise d'œuvre par le SIEEEN d'un montant de 45 244,93 € TTC, concernant les travaux de réhabilitation de quatre logements communaux qui seront effectués en 2017 et 2018 (1 avenue de la Charité, 14 rue St Pierre et lieudit Le Paradis).

Trois demandes de subventions sont sollicitées au titre :

- de la DETR 2017 (129 129,00 € 60 % du coût des seuls travaux de rénovation thermique et phonique),
- de l'aide du Conseil Départemental à la rénovation économe de logements communaux inscrite dans un développement territorial (162 511 € 50 % de l'assiette éligible-rénovation thermique et phonique),
- de l'appel à projets de la rénovation énergétique des bâtiments publics du SIEEEN (25 000 €/an 2017 et 2018).

- f) A l'unanimité, le conseil municipal a accepté de vendre à l'établissement RAGON TP (58700 Chazeuil) du matériel communal hors d'usage et en tant que pièces détachées (tracteur URSUS avec chargeur et godet) moyennant la somme de 500 €.

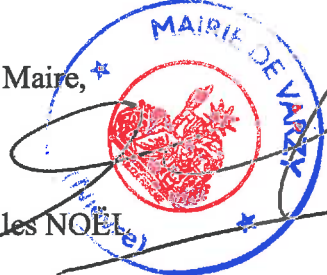
3- **ADMINISTRATION – GENERALE**

- a) A l'unanimité, le conseil municipal a adhéré au groupement de commandes pour l'achat d'énergies sur le périmètre de la région Bourgogne Franche-Comté, coordonné par le SIEEEN. La commune est déjà membre du groupement de commandes pour l'achat d'énergies sur le périmètre de la région Bourgogne depuis 2014. Cette délibération est nécessaire au regard de la création de la nouvelle région.
- b) A l'unanimité, le conseil municipal a émis un avis favorable aux rapports relatifs aux prix et à la qualité du service public d'eau potable, de l'exercice 2015, présentés par les SIAEP de la Région de Varzy et des Vaux du Beuvron.
- c) Compte tenu des améliorations intérieures et des investissements sur les extérieurs effectués par la municipalité sur la caserne de gendarmerie, à l'unanimité, le conseil municipal a émis un avis défavorable sur les modalités financières proposées pour la révision du loyer annuel de la caserne de gendarmerie au 1^{er} Février 2017. Les éléments de cadrage financier seront sollicités auprès du service France Domaine qui a été consulté dans le cadre de cette révision par Monsieur le Directeur départemental des Finances Publiques et par Monsieur le Commandant du groupement de gendarmerie départementale.
- d) A l'unanimité, le conseil municipal a décidé que tous les locataires occupant des bâtiments et logements communaux devront s'acquitter de la taxe des ordures ménagères, au titre des charges locatives récupérables, qui sera proratisée au temps d'occupation et à la superficie du bien occupé.
- e) A l'unanimité, le conseil municipal a accepté le généreux don de Monsieur Jean-Louis MAGNET offrant au musée Auguste Grasset une de ses toiles exposée lors de l'exposition temporaire « BLOOM » qui s'est déroulée dernièrement au sein du musée municipal.
- f) A l'unanimité, le conseil municipal a approuvé le devis estimatif d'un montant de 4 644 € TTC, de l'entreprise MORINI intervenant sur le site des travaux d'équipements sportifs au Lycée-Collège, coût correspondant au déplacement du mur du souvenir car son emplacement actuel étant incompatible avec le déroulement des interventions des différentes entreprises.
- g) A l'unanimité, le conseil municipal a adhéré au groupement de commandes pour l'entretien de la voirie communale 2017 afin de bénéficier de prix attractifs. Il a été approuvé la convention constitutive du groupement de commandes coordonné par la Mairie de Trucy-L'Orgueilleux ainsi que la convention de maîtrise d'œuvre au service départemental NIEVRE INGENIERIE.

4 – QUESTIONS DIVERSES

- ☞ **Association Flotescala** : présentation du projet « Pôle touristique autour du flottage » le 5/12/2016 à la salle des loisirs de Varzy.
- ☞ **Association Le Fil d'Ariane** : des équipes pluridisciplinaires (90 salariés) accueillent dans des établissements du secteur médico-social et sanitaire du département (*Centre d'Action Médico-Sociale Précoce, Centre Médico-Psycho-Pédagogique, Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile, Maison des Adolescents de la Nièvre*), les difficultés rencontrées par les enfants, adolescents, jeunes majeurs et leurs familles. Un véhicule équipé, et avec un encadrement spécialisé, pourrait venir sur Varzy en 2017 pour prendre en charge des personnes intéressées.
- ☞ **Réflexion sur la gouvernance collective des écoles de Corvol-l'Orgueilleux** : création en janvier 2017 d'un syndicat de gestion des écoles du Val du Sauzay avec les communes concernées sur le secteur scolaire.
- ☞ **Manifestations de fin d'année** : un programme sera distribué dans les boîtes aux lettres des Varzycois.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

Le Maire, *

Gilles NOËL, *

Affichage : 08/12/2016